



**CENTRE DE FORMATION HORTIBAT**  
SIÈGE : Route Nationale, «Hameau Le Jeune Bois» 59157 Beauvois en Cambrésis.  
ANTENNES : 102 Ter rue de Saint Quentin 02110 Bohain en Vermandois  
19 rue Hoche 02700 Tergnier  
204 rue Burgault 59113 Seclin (au sein du Domaine Napoléon)  
75 rue Blanqui 59215 Abscon  
SIRET : 482 155 827 00025 APE : 8559A N° Déclaration d'activité : 31 59 06203 59  
03.27.85.15.37 - hortibat-formation@orange.fr



## **MODULE DE FORMATION POUR LE PASSAGE DU CERTIFICAT DE COMPÉTENCES PROFESSIONNEL**

### **« Entretien un espace paysager » (CCP 2586)**

### **DU TITRE PROFESSIONNEL « OUVRIER DU PAYSAGE » *Formation continue de Niveau 3***

\*\*\*\*\*

#### **Objectif(s) :**

L'objectif de ce module de formation est d'amener le stagiaire à valider l'un des trois certificats de compétences professionnelles (CCP) du Titre Professionnel « Ouvrier du Paysage » ; ici il s'agit du CCP « Entretien un espace paysager ».

À l'issue de ce module de formation, le stagiaire sera capable d'aménager des espaces verts à vocation ornementale destinés à l'amélioration du cadre de vie (parcs, jardins, sols sportifs). Il sera capable d'intervenir dans un milieu naturel afin de mettre en valeur le patrimoine végétal. Il sera capable d'intervenir sur tout le cycle de vie des végétaux (sélection, plantation, entretien). Le stagiaire sera capable de travailler seul ou en équipe.

#### **Public et pré-requis :**

Tous publics souhaitant exercer le métier d'ouvrier du paysage.

La maîtrise des savoirs de base (parler, lire, écrire, compter en français) est nécessaire.

#### **Accès et conditions d'admission :**

Entrées et sorties permanentes

Positionnement, entretien et questionnaire

#### **Durée :**

273 heures de formation en centre

#### **◆ PÉRIODE D'INTÉGRATION**

- Accueil
- Présentation des objectifs de la formation
- Connaissance de l'environnement professionnel
- Sensibilisation au développement durable
- Adaptation du parcours de formation

#### **◆ APPORT THÉORIQUE ET PRATIQUE**

- Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire
  - \* identifier les végétaux par leur nom botanique et leur nom français
  - \* les maladies, les parasites, ou les adventices identifiés par leur nom français



- Entretien d'une surface herbacée à semi-ligneuse
  - \* l'état et le fonctionnement de la tondeuse, débroussailleuse et du scarificateur
  - \* utilisation dans le respect des règles et avec les EPI adaptés
  - \* savoir à quel hauteur tondre le gazon selon son utilisation et la saison
  - \* savoir gramer le semis de regarnissage
  - \* maîtriser les projections lors du débroussaillage
  - \* savoir garder intact les végétaux à conserver lors du débroussaillage
  - \* rendre homogène l'aspect de la parcelle après la tonte et le débroussaillage
  - \* nettoyage du chantier et de ses abords, le tri des déchets et l'évacuation
- Tailler des arbres et arbustes
  - \* l'état et le fonctionnement de l'élagueuse sur perche, de la tronçonneuse, du taille-haie et du broyeur à végétaux
  - \* utilisation dans le respect des règles et avec les EPI adaptés
  - \* caractéristiques du végétal
  - \* l'aspect après la taille est conforme aux caractéristiques et aux besoins du végétal
  - \* coupes propres (sans éclatement ni déchirure)
  - \* nettoyage du chantier et de ses abords, le tri des déchets et l'évacuation
- Abattre et débiter un arbre de petites dimensions
  - \* l'état et le fonctionnement de la tronçonneuse et du broyeur à végétaux
  - \* utilisation dans le respect des règles et avec les EPI adaptés
  - \* balisage de la zone d'intervention
  - \* chaîne de tronçonneuse affûtée avec l'outil adapté à son pas et correctement tendue
  - \* coupes propres et tronçons réguliers (sans éclatement ni déchirure)
  - \* nettoyage du chantier et de ses abords, le tri des déchets et l'évacuation
- Effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux
  - \* l'état et le fonctionnement de la motobineuse et du motoculteur
  - \* utilisation dans le respect des règles et avec les EPI adaptés
  - \* structure du sol après intervention conforme aux consignes et aux besoins des végétaux
  - \* Netteté des découpes de bordures du gazon et du massif
  - \* épandage de l'engrais régulier et respect des doses prescrites
  - \* apports d'amendement et d'eau adaptés au sol et au végétal
  - \* épaisseur et état du paillage
  - \* élimination des adventices
  - \* nettoyage du chantier et de ses abords, le tri des déchets et l'évacuation
- Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices
  - \* réglementation en vigueur, indications portées sur l'étiquette
  - \* EPI adaptés à la toxicité du produit phytopharmaceutique
  - \* type de traitement, mode d'action et mode d'application adaptés au bio agresseur
  - \* bonnes pratiques phytopharmaceutiques
  - \* méthodes alternatives au traitement chimique
  - \* nettoyage du chantier et de ses abords, le tri des déchets et l'évacuation

### **Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :**

Séances de formation en salle équipée de vidéo projecteurs pour la théorie (support pédagogiques et techniques).

Explications et exercices pratiques au sein de notre plateau technique : atelier permanent jardin pédagogique, avec mises en situation réelle.

EPI non fournis. Mise à disposition des moyens pédagogiques du centre : atelier, jardin, matériel, salle de cours, bibliothèque, salle informatique.

La formation est assurée par notre équipe de formateurs qualifiés et expérimentés.

**Suivi et évaluation :**

Un livret de compétences est établi avec progression tout au long du parcours de formation et évaluations réalisées en cours de formation.

Présentation à la session de validation pour l'obtention du CCP 2586 du Titre Professionnel Ouvrier du Paysage :

- Dossier Professionnelle (DP) qui décrit sa propre pratique professionnelle valorisant ainsi son expérience et les compétences acquises
- Mise en situation professionnelle (épreuve de synthèse)
- Entretien avec le jury

Remise d'une attestation de fin de formation accompagnée du livret de certification.

**Modalités de financement :**

- ◆ Dans le cadre du Programme Régional de Formation (PRF)
- ◆ Dans le cadre d'un Contrat de Professionnalisation (prise en charge par l'OPCO)
- ◆ Dans le cadre d'un Projet de Transition Professionnelle (PTP)
- ◆ Dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF)
- ◆ Autofinancement

**Coût :**

14€ de l'heure par stagiaire. L'adaptation de la formation à chaque parcours permet une tarification à la carte.

**Accessibilité :**

Locaux : règlementation ERP

Locaux accessible aux PMR

Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap.

**Suite de parcours possible en formation :**

Vous disposez d'un délai de 5 ans, à partir de l'obtention du premier CCP, pour vous présenter aux autres CCP afin d'obtenir le Titre Professionnel.

\* CCP 2587: Végétaliser un espace paysager

\* CCP 2588: Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager

**Débouchés et secteurs d'activités :**

- ⇒ Jardinier, jardinier d'espaces verts, jardinier paysagiste
- ⇒ Ouvrier paysagiste, ouvrier des espaces verts, agent d'entretien des parcs et jardins
- ◆ Entreprise du paysage et/ou parcs et jardins
- ◆ Sols sportifs
- ◆ Services techniques et collectivités
- ◆ Services techniques des complexes touristiques

**Taux de satisfaction / Taux de réussite :**

Note attribuée par nos stagiaires : 4/5

75% de réussite à l'examen